

Représentation de l'adversaire et politique économique : nationalisation, politique industrielle et acte unique européen

Elie Cohen

▶ **To cite this version:**

Elie Cohen. Représentation de l'adversaire et politique économique : nationalisation, politique industrielle et acte unique européen. Revue Française de Science Politique, 1993, 43 (5), pp.788-806. 10.3406/rfsp.1993.394781 . hal-01009799

HAL Id: hal-01009799

https://sciencespo.hal.science/hal-01009799

Submitted on 18 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Persee

Monsieur Élie Cohen

Représentation de l'adversaire et politique économique : nationalisation, politique industrielle et Acte unique européen

In: Revue française de science politique, 43e année, n°5, 1993. pp. 788-806.

Résumé
Les figures de l'ennemi de classe, de l'adversaire avec lequel on cohabite et enfin de l'adversaire devenu partenaire ont joué un rôle marquant dans la définition puis la conduite des politiques économiques du socialisme au pouvoir en France. Les nationalisations, l'affirmation du rôle de l'Etat dans la société d'économie mixte puis le marché unique européen et le traité de Maastricht en fournissent l'illustration. Pourtant c'est la libérali-sation économique et la modernisation du capitalisme français qui au total seront portées à l'actif de la gauche. Ce paradoxe est levé dès lors que l'on intègre la dimension républicaine des nationalisations, le caractère colbertiste de l'intervention industrielle, et la volonté de puissance de l'Etat national. Ainsi, une stratégie de rupture peut en fait révéler des continuités plus anciennes.

Abstract
the republican dimension of the nationalizations, the Colbertist character of industrial intervention and the national State's will to power are taken into account. A strategy of rupture can thus reveal old continuities.

Citer ce document / Cite this document :

Cohen Élie. Représentation de l'adversaire et politique économique : nationalisation, politique industrielle et Acte unique européen. In: Revue française de science politique, 43e année, n°5, 1993. pp. 788-806.

doi : 10.3406/rfsp.1993.394781

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1993_num_43_5_394781

BY: $ = creative commons

REPRÉSENTATION DE L'ADVERSAIRE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Nationalisation, politique industrielle et Acte unique européen

ELIE COHEN

QUEL rôle joue la représentation de l'adversaire dans la formation d'une offre politique ? Quel rapport peut-on établir entre programme et action gouvernementale dans un domaine où les marges de manœuvre de l'autorité politique nationale sont limitées ? Comment, enfin, penser le rapport entre intentionnalité politique et processus itératif d'élaboration et d'exécution d'une politique publique ? La somme des difficultés théoriques et méthodologiques que soulève ce type de questionnement suffirait à décourager toute entreprise de recherche, d'autant que l'objet même de la politique publique en cause se dérobe. Trois politiques appartenant à des registres différents, les nationalisations, la politique industrielle et le marché unique européen, sont ici considérées comme trois moments, trois modalités d'une même politique de développement de la base productive nationale.

A s'en tenir aux seules nationalisations, quel est l'objet, sur quoi porte l'action publique et comment en évaluer les résultats ? Faut-il s'en tenir au choix de l'été 1981 de nationaliser à 100 % cinq grands groupes industriels et une quarantaine de banques, ou considérer la longue séquence de décisions comprenant les privatisations partielles avec ou sans respiration des filiales, le 51 % puis le 49 % avec ou sans pouvoir de nomination du P-DG en Conseil des ministres, le « ni-ni » de la « Lettre aux Français », le « ni-ni-ni » du congrès de l'Arche [1] ? A se

* Une première version de ce travail a été présentée à la table ronde consacrée aux « Représentations de l'adversaire dans la gauche française : le cas du Parti socialiste », sous la direction de Gérard Grunberg, au congrès de l'Association française de science politique, Paris, 1992.

1. Avant les arbitrages de l'été 1981, le débat sur les nationalisations portait sur la part du capital que l'Etat devait contrôler pour être maître des grands groupes industriels et financiers. Michel Rocard avait proposé la nationalisation à 51 %, François Mitterrand avait arbitré en faveur d'un contrôle à 100 %. Par la suite, le Parlement eut à débattre de la loi dite de respiration du secteur public, il s'agissait de savoir si une entreprise publique pouvait céder une filiale sans avoir à initier une procédure parlementaire et administrative complexe et lente. Dès les premières mesures de rigueur, Jacques Delors autorisait les entreprises publiques à se financer en Bourse par l'émission de certificats d'investissement (des actions sans droit de vote) à hauteur de 25 % ; ainsi commençait le processus rampant de privatisation. Dans sa « Lettre aux Français » envoyée à la veille de l'élection présidentielle de 1988, F. Mitterrand propose de geler le secteur public ; il entérine ainsi les privatisations de 1986-1988, mais entend ne pas en initier de nouvelles. Dans la pratique, le désengagement de l'Etat continuera, notamment à la faveur d'opérations d'internationalisation. Au congrès de l'Arche, la doctrine du « ni-ni » est abandonnée au profit d'une conception dynamique de l'intervention publique, la privatisation n'est plus tabou à gauche, la presse annoncera l'ère du « ni-ni-ni ».

Persée creative commons

limiter même à la décision fondatrice, est-on si assuré que c'est la figure de l'adversaire et non celle de l'encombrant allié qui a été décisive dans le programme de nationalisations ? Peut-on soutenir que les socialistes croyaient encore à leur programme en 1981 ? Enfin, peut-on même considérer que la nationalisation soit entrée dans les faits lorsque la loi fut votée ? Le maintien des appareils de pouvoir, la cooptation endogamique au sein des grands corps, l'imposition rapide des mêmes critères de résultats ne vidaient-ils pas très vite la réforme de toute charge subversive ? Il n'est pas de réponse pleinement satisfaisante à ces questions, simplement des pistes, des résultats partiels.

La méthode retenue consiste à disjoindre dans un premier temps la construction d'un objectif politique et les effets d'une politique publique. En effet, les effets des politiques menées se lisent d'abord au niveau des entreprises et des instances médiatrices de la relation Etat-entreprises. Parallèlement, l'élaboration d'un programme politique se fonde, certes, sur un rapport de méconnaissance/connaissance de l'objet à transformer, mais plus encore sur un mouvement propre de l'instance idéologique. Notre propos consiste donc à étudier les modalités symboliques et imaginaires de lecture et d'adaptation à un réel découvert dans la crise. Pour l'essentiel, le résultat de cette recherche s'articule autour de cinq propositions dont nous esquissons l'étayage [1].

1. Le triptyque nationalisation-planification-démocratisation constitue le trait le plus saillant de l'identité du socialisme français en ce qu'il synthétise le triple héritage des Lumières, de la République et du socialisme. La foi en la raison, en la capacité de l'homme de modeler la nature, le refus de la main invisible, la confiance dans le progrès et un certain volontarisme prométhéen constituent le premier héritage assumé par la gauche. La dénonciation des féodalités modernes, celles de l'argent, ou même des factieux qui, par la fuite des capitaux, trahissent le peuple et la nation, l'idée selon laquelle la démocratie ne saurait s'accomplir si elle n'est pas aussi sociale manifestent l'incorporation de l'héritage républicain dans l'identité socialiste. Enfin, la dénonciation de l'exploitation capitaliste et la nécessité corrélative de socialiser les moyens de production et d'échange grâce aux nationalisations constituent le marqueur idéologique le plus net de l'identité socialiste française, ce qui fait que le PS n'est pas une social-démocratie. Le monopole privé est la figure idéal-typique de l'adversaire féodal, capitaliste et libéral.

2. Une telle orientation n'aurait guère pu être mise en œuvre si en même temps elle n'exprimait pas l'idéologie spontanée et la pratique dominante des élites politico-administratives françaises d'après guerre, que nous avons résumées dans la catégorie de « l'Etat national rationnel équitable ». La figure de l'adversaire est dans ce cas multiple ; c'est tout à la fois le marché mondial à la base de la division internationale du travail, les multinationales, le libéralisme économique pur et dur qui privent l'Etat national de la maîtrise de son destin et des outils du contrat social.

1. Ce texte prolonge nos travaux antérieurs sur le modèle français d'intervention économique, il doit beaucoup à nos échanges avec Gérard Grunberg, il s'appuie largement sur *Le long remords du pouvoir* qu'il a rédigé avec Alain Bergounioux (Paris, Fayard, 1992).

3. Pour qu'une idéologie de rupture fonctionne comme une pratique routinière de socialisation des pertes ou de modernisation du capitalisme, il y faut un médiateur, un acteur capable d'interprétation, de traduction. Ce fut F. Mitterrand qui, par glissements permanents, a fait de la rupture avec le capitalisme la confiscation du pouvoir des grands féodaux puis un simple *spoils system* ; du modèle socialiste de développement une rhétorique industrialiste bientôt pliée à la logique de l'intégration communautaire ; et des rapports socialistes de production une version française des cercles de qualité. Le socialisme au pouvoir dans les grands moments a privilégié les intérêts de l'Etat et de la nation au risque de l'impopularité et du divorce avec la base électorale. Que l'on interprète cela comme l'effet de la mort idéologique du socialisme au moment où les socialistes accédaient au pouvoir ou comme le triomphe d'une conception du bien public importe peu au regard de l'action tangible menée, même si la question de la redéfinition de l'identité socialiste a été de ce fait rouverte.

4. Nationalisation, politique industrielle et intégration européenne ne représentent pas trois politiques dont nous aurons à détailler le cheminement et la cohérence, mais trois moments, trois modalités de la régulation économique a) par l'Etat, b) par la planification stratégique sur le modèle du MITI[1] japonais, c) par le grand marché européen. L'échec du socialisme gallican ouvre la voie à l'importation d'un interventionnisme moderne, le japonais, dont l'échec à son tour appelle et justifie la conversion au libéralisme dans le cadre européen. Conversion qui n'est jamais reconnue, tant il faut à toute force maintenir, au moins au niveau du discours, la double exception française républicaine et socialiste ; d'où la difficulté à hisser la « société d'économie mixte » au statut de symbole alternatif en lieu et place de la nationalisation à 100 %.

5. Pour chaque mode de régulation, les trois ordres de l'imaginaire, du réel et du symbolique seront évoqués. La capacité à produire des symboles clivants permet de marquer les imaginaires et d'entretenir avec le réel un rapport de méconnaissance ou d'intelligence. La capacité à produire des symboles lisibles à tous les niveaux de l'activité sociale crée et conforte l'idéologie et la mentalité de camp, et fournit les clés d'une lisibilité immédiate du réel.

NATIONALISATIONS : L'IMAGINAIRE, LE RÉEL ET LE SYMBOLIQUE (1981-1982)

Peu de pays ont expérimenté en un si bref laps de temps une nationalisation totale des grands groupes industriels et financiers, puis une privatisation intégrale de ces mêmes groupes, et avec une continuité parfaite de l'appareil administratif, une stabilité étonnante du personnel dirigeant et sans que ni la lumière succédant aux ténèbres des uns, ni la soviétisation crainte par les autres ne se soient produites[2].

1. Ministère du Commerce extérieur et de l'industrie.

2. Nous évoquons ici les débats violents suscités par les nationalisations. Des organes économiques habituellement modérés, un syndicat comme la CGC ou des patrons réputés

L'IMAGINAIRE : LA RUPTURE ET LE NOUVEAU DÉPART

L'imaginaire socialiste : le triptyque nationalisation-planification-démocratisation

Comment saisir cet imaginaire à la veille de 1981 dans un parti aussi divers que le PS ? La réponse que donnent Alain Bergounioux et Gérard Grunberg[1] nous semble opératoire. Les motions des congrès, les textes des conventions, bref les grandes références idéologiques du parti constituent un corpus qui, constamment abrégé, simplifié, diffusé, débattu, finit par constituer un référent commun approprié par les militants et, de proche en proche, par toute la mouvance socialiste. Or le PS d'Epinay a décliné à l'infini quelques thèmes qui ont pris la consistance d'une identité forte.

Le premier trait de cette identité nouvelle est la stratégie de rupture avec le capitalisme[2]. Les nationalisations ont, dès lors, cette vertu de marquer la rupture avec l'ordre capitaliste et son système d'exploitation, tout en récusant le modèle social-démocrate. Nous citons François Mitterrand : « J'admets que la Suède ne soit pas assez socialiste, elle n'a pas frappé le capitalisme au cœur de son pouvoir, la propriété des grands moyens de production »[3]. Le congrès de la refondation se veut donc exorcisme du passé opportuniste et rejet explicite d'un Bad Godesberg français.

La double rupture avec le capitalisme et la social-démocratie s'accompagne de l'affirmation orgueilleuse d'un PS français capable de construire le socialisme dans un seul pays sans que l'Europe communautaire limite ou puisse empêcher l'expérience française de se réaliser. Le moyen d'une telle ambition est trouvé dans la mise en œuvre d'un nouveau mode de régulation où l'Etat, retourné au service des travailleurs, peut à la fois impulser un modèle de développement socialiste post-keynésien, prendre le relais d'un patronat pusillanime et réaliser une croissance riche en emplois.

Dans ce dispositif, les nationalisations jouent un rôle opérationnel crucial puisque les firmes qui en bénéficient sont appelées à devenir le fer de lance de la sortie de crise, des oasis sociales et les vecteurs de la réindustrialisation. L'adhésion des socialistes à l'idéologie des nationalisations est telle qu'ils réinventent le contrôle ouvrier en adoptant un amendement radical par lequel des travailleurs réunis en Conseils pouvaient réclamer la nationalisation. Le mouvement social n'est pas davantage absent du plan des architectes d'Epinay, puisqu'il est au départ et à l'arrivée de la nouvelle dynamique économique : le plan démocratique-

éclairés vont dénoncer la « soviétisation de l'économie », cependant qu'à gauche certains ne vont pas hésiter à faire appel à l'imagerie révolutionnaire pour annoncer le nouveau cours.

1. A. Bergounioux, G. Grunberg, *Le long remords du pouvoir, op. cit.*

2. « Celui qui n'accepte pas la rupture avec l'ordre établi ... avec la société capitaliste, celui-là, je vous le dis, il ne peut pas être adhérent au PS », François Mitterrand à Epinay, cité par A. Bergounioux, G. Grunberg, *ibid.*

3. François Mitterrand, *L'abeille et l'architecte*, Paris, Flammarion, 1978, cité par A. Bergounioux, G. Grunberg, *ibid.*

ment élaboré fixe les orientations tandis que la délibération des Conseils sur le lieu de production induit une seconde dynamique démocratique, ascendante celle-là [1]. L'Etat socialiste et le contrôle ouvrier deviennent les leviers du changement. Dans les discours, les motions de congrès, les prises de parole du premier secrétaire affleurent parfois les éléments d'une autre logique, celle de F. Mitterrand.

L'imaginaire mitterrandien catholique et républicain

Le compromis d'Epinay a sa logique propre et F. Mitterrand a dû faire des concessions, mais il a pu d'autant plus facilement céder à sa gauche qu'il avait réalisé sa synthèse propre dans laquelle peuple et classe, peuple et nation, capital et argent, féodalités et monopoles étaient interchangeables. Comme, par ailleurs, les motions adoptées restaient ouvertes quant aux modalités d'application, et que sur l'essentiel de ses convictions, notamment européennes, l'irrémédiable n'était pas commis (congrès de Bagnolet), F. Mitterrand pouvait acquiescer. A partir de là, la rhétorique mitterrandienne pouvait s'épanouir : « Le véritable ennemi, j'allais dire le seul ... c'est celui qui tient les clefs ... c'est le monopole, terme extensif pour désigner les puissances de l'argent, l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui tue, l'argent qui ruine et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes » [2].

F. Mitterrand peut d'autant plus facilement reprendre à son compte les thèses du CERES qu'elles rejoignent quelques-unes de ses aversions les plus marquées : contre les puissances de l'argent (dimension morale), les multinationales étrangères (dimension nationale), les grandes féodalités financières (dimension politique), bref contre tout ce qui limite le pouvoir des élus de la République, altère la maîtrise collective du destin des pays, reste sourd à la misère du peuple et aux inégalités sociales.

Même si F. Mitterrand a accepté beaucoup de compromis avec sa gauche pour préserver ses chances d'arriver au pouvoir, la coloration de son discours avant 1981 est très à gauche par conviction et positionnement partisan. La nationalisation à 100 % est, de ce point de vue, un opérateur symbolique majeur, car il dessine des camps aux contours nets, entre lesquels la lutte ne souffre pas de compromis ou de position médiane et rend immédiatement intelligibles, aux acteurs d'en bas, les enjeux d'en haut.

1. La procédure d'élaboration du « contrat de plan » des entreprises nationalisées illustre le mieux le triptyque planification-nationalisation-démocratisation. Le « contrat de plan » liant l'Etat à la firme devait découler des orientations du Commissariat général du Plan et procéder de la délibération collective au sein de l'entreprise.

2. François Mitterrand, *Politique,* tome 1, Paris, Fayard, 1977, cité A. Bergounioux, G. Grunberg, *Le long remords du pouvoir, op. cit*

LE SYMBOLIQUE : LA BATAILLE POUR LE 100 %

La nationalisation à 100 % des grands groupes industriels et financiers avait une immense vertu, celle de confirmer de manière éclatante l'identité nouvelle des socialistes, celle de désigner un adversaire intraitable, un ennemi consistant, celle, enfin, d'illustrer le nouveau modèle de société. En effet, même en suivant à la lettre la forte parole de François Mitterrand, selon laquelle la propriété, c'est le pouvoir, il existe trois choix possibles, la nationalisation à 100 %, à 51 % ou au x % nécessaire pour exercer un contrôle de fait.

Si F. Mitterrand a balayé au cœur de l'été les arguments de M. Rocard et J. Delors en faveur soit d'une nationalisation à 51 %, soit d'un relèvement des seuils de bilan des compagnies financières nationalisables, c'est parce qu'il ne voulait pas perdre l'immense bénéfice politique d'une mesure radicale.

— Le 100 % illustre de manière on ne peut plus claire que le temps des compromis-compromissions de la SFIO est définitivement révolu.

— Le 100 % symbolise l'arasement des donjons des féodalités industrielles et financières. De puissantes dynasties, des héritiers de maîtres de forges ou d'administrateurs de la Banque de France sont, du jour au lendemain, privés des bases de leur puissance et obligés de quitter les lieux de leur splendeur passée. Bref, la République redevient maîtresse en son royaume.

— Le 100 % permet également de bouter les intérêts étrangers hors de France ; c'est la manifestation d'une souveraineté absolue en même temps qu'une sourde revanche contre les factieux qui ont mis à bas le régime Allende (ITT).

- - Le 100 % investit la puissance publique d'un pouvoir sans partage, pour redessiner, redéfinir, remodeler l'industrie française, substituant ainsi la monorationalité publique à un capitalisme failli.

— Le 100 %, enfin, définit des camps. Grâce à l'aide bienveillante de banquiers trompés sur les réelles intentions socialistes, la France pourra même mimer l'éternel combat des factieux contre les républicains, des émigrés contre le peuple en armes, des Versaillais contre les patriotes. La privatisation d'une filiale de Paribas (en Suisse) fournit même une réédition de la nuit de Varenne[1].

On comprend dès lors les propos d'un député comme A. Laignel : « Vous avez juridiquement tort car vous êtes politiquement minoritaires ». Que valent en effet les règles de l'Etat de droit quand la représentation populaire a tranché et quand les symboles manipulés ont une résonance si profonde ?

1. L'affaire Paribas a éclaté à la suite de la découverte par les administrateurs du groupe et les autorités de tutelle des mouvements de titres organisés par le président Moussa et qui avaient pour effet de faire perdre à Paribas nationalisé le contrôle de sa filiale suisse. C'est Jacques de Fouchier, ancien président de Paribas, qui fera respecter l'ordre républicain légitime en faisant démettre de ses fonctions son successeur, Pierre Moussa.

LE RÉEL : LA CRISE DE L'ÉTAT NATIONAL-RATIONNEL-ÉQUITABLE[1]

Et pourtant, il n'est pas excessif de dire que le chevènementisme nationalisateur et industrialiste n'est qu'un giscardisme exacerbé. Dans son radicalisme, la gauche n'a fait que pousser à l'extrême les logiques de l'Etat national rationnel équitable, tel qu'il a été forgé après guerre.

Quelles sont en effet les caractéristiques des années Giscard en matière d'intervention industrielle et de propriété publique ? Face à la crise de 1974, Valéry Giscard d'Estaing, qui avait des projets de libéralisation, réagit avec les outils très classiques du jacobinisme, du colbertisme et de l'Etat social. Comme la gauche en 1981, il tente sans succès la relance à contretemps, la stimulation de la consommation populaire par la redistribution, la socialisation des pertes, la politique des grands contrats et des grands projets, la substitution de l'investissement public à l'investissement privé. La faillite de la sidérurgie permet de mieux saisir les différences dans le traitement de la crise. Usinor et Sacilor sont sauvés en 1978 grâce à la prise en charge par l'Etat de la dette de ces entreprises et au financement d'un généreux plan social. Mais au lieu de les nationaliser à 100 %, ce qui était parfaitement justifié, l'Etat maintient une structure privée tout en excluant les familles propriétaires de la gestion. En mobilisant les banques nationalisées, les organismes de financement parapublic, des guichets d'aide publics comme le CIASI[2], l'Etat manifeste son rôle de garant ultime du capitalisme français. La situation de nombre de grands groupes industriels en 1981, si elle n'est pas aussi désespérée que celle de la sidérurgie française, n'en est pas moins particulièrement grave. Péchiney a une situation nette négative, Thomson est en plein désarroi, Rhône-Poulenc négocie avec des émirs une consolidation de son capital, Saint-Gobain est irrésistiblement tiré vers le fond par Bull ; le seul groupe à peu près sain, la CGE, dissimule ses pertes dans le secteur du bâtiment et des travaux publics avec sa filiale SGE, et vit pour l'essentiel de la commande publique. Indépendamment donc de tout projet doctrinaire, la gauche au pouvoir en 1981 devait sauver les grands groupes, elle disposait pour ce faire d'une administration aguerrie qui saura réaliser les habillages que le contexte partisan exigeait.

En termes d'économie politique, giscardisme et mitterrandisme ne sont que deux variétés de l'Etat national-rationnel-équitable, basé sur le compromis social inflationniste, l'économie de financements administrés et le colbertisme industriel.

Le compromis social inflationniste manifeste le refus consensuel de l'Etat, des syndicats et des patrons de maîtriser les évolutions nominales de revenus et de prix. La dévaluation périodique est la sanction du compromis inflationniste ; comme telle, elle est acceptée par les partenaires sociaux. Le partage se fait à l'ombre de l'Etat, par l'extension des

1. Sur les questions effleurées dans ce développement, cf. nos différents ouvrages et notamment *L'Etat brancardier* (Paris, Calmann-Lévy, 1989) et *Le colbertisme « high tech »* (Paris, Hachette, 1992).

2. Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles.

avantages sociaux et par une division du travail : aux entreprises, la gestion économique dans un univers de marché ; aux syndicats, celle du social (gestion de la protection sociale par les partenaires sociaux) ; à l'Etat, la régulation d'ensemble et la substitution ponctuelle à l'initiative privée défaillante (les grands projets colbertistes, l'économie de financements administrés).

Les grands projets colbertistes ont trouvé à s'illustrer après guerre dans les domaines où une conception largement partagée de la souveraineté et de l'indépendance nationale commandait la réalisation d'une œuvre hors de portée du capitalisme autochtone. Dans les secteurs de l'aéronautique civile et militaire, le nucléaire, le spatial, les Telecom, le ferroviaire, vont se développer une stratégie industrielle et une forme institutionnelle que nous avons nommées « colbertisme " high tech " ».

Dans l'économie de financements administrés, l'Etat pourvoit au financement des entreprises et détermine le niveau de rentabilité en fixant le niveau des prix et des salaires. Sur le marché monétaire, l'Etat, et non le marché, fixe les prix (les taux) et les quantités (rationnement du crédit). Sur le marché des biens et services, l'Etat, et non le marché, fixe les prix (différents régimes de contrôle des prix et des marges). Sur le marché des changes, l'Etat anticipe ou retarde la sanction du marché en administrant les changes et en limitant la détention et la circulation des capitaux (divers régimes de contrôle des changes).

Ainsi, l'Etat central, en France, est au cœur du dispositif économique et social : intermédiaire obligé sur la scène sociale, il est aussi l'agent essentiel de la structuration du capital. Lorsque le gouvernement de la gauche nationalise, les socialistes peuvent avoir le sentiment de déposséder les grands féodaux et de rendre à la nation la pleine maîtrise des outils du développement. En réalité, l'Etat en France, depuis 1945, socialise les pertes, investit dans les grands projets, gère le degré d'ouverture du marché et fixe le niveau de rentabilité du capital privé. Il reste qu'en 1981-1982 la symbolique de la nationalisation opère encore.

LE VOLONTARISME INDUSTRIEL CRISE ET FAILLITE (1982-1984) [1]

La coupure qui s'impose avec évidence est celle de mars 1983 [2]. L'irruption du réel sous la forme de la crise économique aiguë, de la dévaluation, de l'appel aux concours internationaux manifeste bien que rien ne sera plus comme avant, ni dans l'ordre du symbolique parce que

1. Cf. Elie Cohen, « Les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », dans Gérard Grunberg, Elisabeth Dupoirier (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986.

2. Dater le grand tournant de la gauche au pouvoir est devenu un enjeu politique et narcissique. Tous ceux qui de près ou de loin ont eu une quelconque part à la grande révision avancent leur calendrier. Les dates clés sont pourtant connues : automne 1981, annonce de la pause par J. Delors, immédiatement démentie par P. Mauroy ; juin 1982, après la deuxième dévaluation, annonce d'un plan d'adaptation économique mais tronqué

le réel dissout le symbole, ni dans l'ordre imaginaire parce que la gauche refusera de faire son deuil de l'imaginaire socialiste et préférera tenter avec la « parenthèse » et la « société d'économie mixte » un replâtrage idéologique. La coupure de 1983 a ce mérite supplémentaire de manifester un déplacement dans la conception de l'ennemi qui cesse d'être le capitaliste pour devenir le mauvais patron, celui qui refuse l'alliance des forces vives industrialistes et modernisatrices.

Pourtant, nous avons privilégié un autre découpage qui a le mérite de faire apparaître la tentative de mener une politique industrialiste volontariste malgré l'échec de la relance de la consommation populaire et les déceptions immédiates, engendrées par les nationalisations. Cette période commence avec la tentative d'organisation d'une paix armée entre secteur public et secteur privé, et finit par la conversion, non assumée par les socialistes, aux seules régulations de marché.

L'IRRUPTION DU RÉEL : OCTOBRE 1981, JUIN 1982, MARS 1983

Les trois dévaluations constituent une irruption du réel économique sur une scène politique où l'on avait décrété que tout était possible. La gauche au pouvoir a d'abord voulu croire que le contexte international lui serait clément et qu'elle pouvait donc mener une politique macro-économique autonome, d'où la relance à contresens de 1981. Mais l'économie française est intégrée à l'Europe et son appareil productif est extraverti (le commerce extérieur représente un tiers de la production industrielle). La relance manquée va réduire les degrés de liberté dans l'action macro-économique du gouvernement. La découverte de la contrainte extérieure et des nécessités du financement des déficits va conduire en deux étapes, juin 1982 et surtout mars 1983, à un alignement sur des pratiques plus orthodoxes de gestion des grands équilibres.

Mais en juin 1982, le gouvernement espère encore sauver la politique industrielle. On assista donc à une explosion de « plans » tous plus ambitieux les uns que les autres, mais où l'effet d'annonce tenait le plus souvent lieu de politique (filière électronique, par exemple)[1]. Le gouvernement mit, certes, des moyens considérables à la disposition de l'industrie, mais dans le contexte d'alors, marqué par une profonde détérioration des comptes des entreprises, ces mesures ne pouvaient qu'atténuer la

par F. Mitterrand qui ne veut pas désespérer la gauche ; mars 1983, plan drastique adopté après la troisième dévaluation. Si la rupture est habituellement datée de mars 1983, ce n'est pas seulement parce que des mesures très substantielles sont prises qu'elles touchent prioritairement les salariés et donc la base électorale du PS, c'est aussi à cause de la symbolique action des visiteurs du soir et de l'appel à l'aide extérieure. D'un point de vue macro-économique, la correction date incontestablement de la mi-1982. D'un point de vue micro-économique, elle est plus tardive encore. Il faut attendre en effet la mi-1984 pour qu'une politique nouvelle soit définie tant à l'égard des entreprises publiques que des entreprises en difficulté.

1. Ce plan de 120 milliards de francs, qui devait permettre la reconquête du marché intérieur dans l'électronique grand public et les composants, et une consolidation des positions mondiales des groupes français dans l'électronique professionnelle et les Telecom, a été rendu public sans que la question de son financement ait été réglée.

crise. Dès lors que la politique de rigueur s'installait avec son cortège de blocage des prix, d'encadrement du crédit, de baisse des concours budgétaires, les plans sectoriels perdaient une grande part de leur efficacité potentielle. Pire encore : le caractère pervers du financement administré va apparaître au grand jour avec l'envolée des taux et la transformation de l'effet de levier en « effet de massue ». Car, dès lors que les taux réels atteignent 5 % à 7 %, le poids de la dette devient insoutenable, les frais financiers consomment l'essentiel des marges, il devient plus rentable de se désendetter que d'investir. On va alors découvrir qu'un capitalisme sans capitaux est une source de fragilité majeure pour l'appareil industriel et financier. La ruse de l'histoire est que la gauche aura réalisé des nationalisations rendues nécessaires par la faillite du capital privé français (fin de la dynastie des Gillet à Rhône-Poulenc, des Empain à Schneider, crise du contrôle interne à Péchiney, à Thomson...) et de l'économie administrée au nom de la socialisation des moyens de production et d'une stratégie de sortie de crise.

L'invocation de l'exemple japonais, et notamment de l'action du puissant MITI, a permis une tentative de redéfinition de l'action de l'Etat dans le domaine industriel, et jusqu'au mois de juillet 1984 on tentera de maintenir à toute force l'idée d'une souveraineté industrielle nationale inentamée, d'une maîtrise par les pouvoirs publics de l'industrie. Mais les plans sectoriels ne pourront rien face à la mutation structurelle que connaît alors le capitalisme français. La retraite de l'Etat peut commencer. La solution va passer par l'abandon des principes, la réhabilitation du profit comptable, l'autorisation de licenciement, l'habillage des bilans à grand renfort de deniers publics, avant que l'appel au marché financier ne vienne prendre le relais. Au passage, et dès lors que le Trésor se remettait à compter, il ne fut plus question du rôle du Plan, des oasis sociales que seraient les entreprises nationalisées ou de la Banque nationale d'investissement. A partir de 1984, le capital français va être soumis au double choc de la déréglementation importée et de la politique d'innovation financière voulue par Pierre Bérégovoy.

En quelques années, le système financier français va profondément évoluer dans le sens de la désintermédiation, de la débonification et de la déspécialisation bancaire. La distance entre banques et entreprises s'accroît à nouveau. Parallèlement, l'Etat supprime les dispositifs administratifs d'intervention industrielle (fermeture des différents guichets d'aides, renonciation aux plans sectoriels, ouverture à l'investissement étranger).

La mise en faillite de Creusot-Loire, premier groupe français de mécanique lourde, de biens d'équipement, cœur manufacturier de l'empire Schneider, un moment rival de Krupp, pionnier de l'industrie nucléaire, poumon économique d'une grande région, le démantèlement d'une entité humaine de 14 000 personnes, longtemps symbole de puissance manufac-

turière, d'industrie industrialisante, de bastion d'ouvriers qualifiés, intervenant après d'autres faillites éclatantes (Boussac, Manufrance, ARCT...) et même de licenciements réalisés par des entreprises nationalisées, vont profondément miner la croyance qu'il peut y avoir une politique économique de gauche, un traitement socialiste de la crise industrielle, voire une politique sociale différente. Aucun gouvernement avant celui de P. Mauroy n'avait osé mettre en faillite un grand groupe industriel national, aucun haut fonctionnaire n'avait osé affirmer qu'il valait mieux investir dans les espaces verts (la réhabilitation urbaine) plutôt que dans le soutien d'emplois sans avenir, aucun grand patron public ou privé n'avait intégré jusqu'alors l'idée que des grands groupes pourvus de références majeures sur les marchés étrangers étaient mortels.

F. Mitterrand va marquer le nouveau cours économique et industriel par des mesures substantielles qui donnent lieu à de grandes mises en scène (l'accord avec le patronat sur le gel des charges), par un discours nouveau sur les vertus entrepreneuriales et par une exaltation de l'innovation, de la science et de la technologie.

La réforme de la planification ayant fait long feu, F. Mitterrand avec l'aide de J.-P. Chevènement tente d'accréditer l'idée d'une planification stratégique française sur le modèle japonais. Le nouveau modèle de développement tardant à produire des résultats, il va à la Silicon Valley exalter l'innovation. Les entreprises nationalisées ne se révélant décidément pas fer de lance de la sortie de crise, il négocie un compromis avec le patronat, qu'Yvon Gattaz annonce sur le perron de l'Elysée. Enfin, en choisissant l'Europe et le système monétaire européen contre la voie française du socialisme, F. Mitterrand trouble les repères des militants, sape les croyances sans offrir un discours de substitution. Par rapport à la clarté de la lutte classe contre classe, dont la nationalisation à 100 % était le symbole, les différentes initiatives de F. Mitterrand manquent apparemment de portée, elles illustrent en fait jusqu'en juillet 1984, date du basculement dans une nouvelle logique, la tentative d'un compromis avec l'ennemi de classe dont l'expression théorisée est la société d'économie mixte. L'Etat socialiste et le patronat incarnent deux logiques, deux types d'intérêt, deux fronts de classe mais qui peuvent coexister à défaut de s'entendre.

L'IMAGINAIRE : LA PARENTHÈSE ET LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

En mars 1983, F. Mitterrand, dans une interview remarquée à *Libération*, va s'essayer à la production d'une nouvelle synthèse. La France doit évoluer vers une forme d'économie mixte. Ce qui frappe de prime abord, c'est le bricolage idéologique. La France, comme du reste la plupart des nations européennes, est une économie mixte au moins depuis 1945, nulle nouveauté à cela. Economie mixte, la France l'est d'abord par la part du revenu socialisé, elle l'est davantage encore par la multiplicité des rôles de l'Etat à la fois régulateur, producteur de services publics, organisateur de la redistribution et propriétaire d'entreprises.

Mais pour F. Mitterrand, qui croit ainsi sauver le symbole des nationalisations, économie mixte signifie existence d'un secteur à capitaux publics. Il souligne dans son interview la singularité française, à savoir la coexistence d'un secteur public fort et de firmes privées dynamiques. L'expérience des nationalisations aurait dû pourtant le rendre plus prudent. Dès lors que les entreprises nationalisées avaient commencé à licencier pour adapter leurs effectifs au niveau de leur activité, dès lors qu'elles avaient commencé à délocaliser leurs activités pour se rapprocher des marchés et baisser leurs coûts de production, dès lors surtout que des activités étaient abandonnées ou cédées à des entreprises étrangères, l'entreprise nationalisée était délégitimée, banalisée. La société mixte était donc une réponse à une question qui ne se posait plus, à savoir la propriété du capital. En revanche, la question du mode de régulation restait ouverte. Avec l'effondrement de l'idéologie des nationalisations, c'est tout le modèle de l'Etat national rationnel équitable qui est à reconsidérer. Toute l'idéologie dirigiste était basée sur le refus de l'ordre spontané du marché, les idées de maîtrise de l'appareil productif, d'industrie obéissante, et plus encore d'économie mobilisable étaient partagées par la droite gaulliste et la gauche jacobine. Le retrait de l'Etat oblige à mieux définir les aires pertinentes d'intervention publique, à préciser les objectifs poursuivis et les modalités de l'action.

Mais l'intéressant dans l'effort de construction théorique de F. Mitterrand ne réside par tant dans l'énoncé que dans l'énonciateur et le processus d'énonciation. Ce que nous dit F. Mitterrand, c'est qu'il réfléchit à haute voix à un compromis entre la tradition socialiste qu'il incarne et la réalité économique d'une puissance moyenne qu'il découvre. En cela, il annonce le discours modernisateur de Laurent Fabius et le complément social qu'il lui apportera. Cette élaboration provisoire de F. Mitterrand, dans ses hésitations visibles, va être masquée par le PS qui croit avoir trouvé, là, sa nouvelle doctrine. La parenthèse pour le court terme et l'économie mixte pour le long terme deviennent les axes du nouveau discours socialiste.

Mais le concept fera long feu ; la société d'économie mixte est connotée[1], elle évoque les compromis notabilistes sur l'adduction d'eau, la concession de cimetières ou le logement HLM ; elle ne suscitera guère d'échos. Il faut dire que le discours laborieux sur la parenthèse, les exégèses sur les vertus comparées de la rigueur ou de l'austérité pèsent peu face à la réalité d'un pouvoir d'achat qui stagne ou recule et d'un chômage qui s'envole.

Economie réelle en crise, effondrement de la symbolique socialiste (voire sociale avec le gel des prélèvements obligatoires), confusion idéologique, perte du sens de la politique globale par rapport à l'expérience

1. Le choix de la notion mise en valeur est pour le moins maladroit ; ce qui est mixte mobilise peu ; de ce point de vue, la notion « d'économie sociale de marché » est plus forte. Mais, surtout, dans les communes les plus reculées de France, chacun connaît une société d'économie mixte, et cette notion est associée, au mieux, au désengagement de la collectivité locale dans la gestion de services municipaux, au pire aux échanges opaques entre notables locaux et pouvoir de l'argent.

individuelle concrète, difficulté à articuler un discours qui soit moins coupé de l'expérience, contre-symbole fourni avec les faillites publiques : tous ces facteurs réunis empêchent de capitaliser sur les réorientations politiques et gèlent la production d'un discours de substitution. Le peuple de gauche est en déshérence, les gouvernants gouvernent et la cohabitation avec l'adversaire dans le cadre de l'économie mixte, pour autant qu'elle soit perçue, ne séduit guère. On ne forge pas un imaginaire de la société mixte comme on vit avec un imaginaire socialiste de la rupture.

L'EUROPE DE 1992, PROJET D'UN LIBÉRALISME ORGANISÉ (1985-1992)

Fin 1984, la conjonction des débats sur l'école, la liberté de la presse et la durée de la parenthèse atteint très profondément les socialistes. Le choix est alors fait d'essayer de retrouver la confiance des électeurs non pas en redéfinissant une identité plus adaptée au grand tournant de 1983, de réaliser en somme le Bad Godesberg français, mais en améliorant les résultats économiques et en déminant tous les sujets pouvant prêter à controverses publiques. Ce choix, qui aurait pu se révéler hasardeux, permet à la gauche de passer le cap de 1986 en préservant ses chances pour 1988. Trois facteurs ont contribué à ce rétablissement inattendu : l'initiative idéologique extrémiste est passée à droite ; la reprise économique permet de desserrer l'étreinte sociale à la veille des législatives de 1986 ; le redémarrage de la construction européenne laisse espérer l'avènement de nouveaux clivages.

DU SOCIALISME EUROPÉEN À L'EUROPE SOCIALE

L'intégration européenne a tenu une place majeure dans les débats programmatiques de la SFIO puis du PS. On peut distinguer quatre discours dont l'économie interne s'articule autour du couple socialisme-intégration européenne.

L'Europe, selon Guy Mollet[1], ouvre à la fois une perspective internationaliste aux socialistes et leur donne les moyens pratiques de faire advenir le socialisme en France. G. Mollet avait une pensée étonnamment moderne. Il considérait que l'Europe était une nécessité géopolitique face aux blocs soviétique et américain. Il affirmait qu'il ne pouvait y avoir de redressement économique durable sans intégration, transfert de souveraineté et une bonne dose de supranationalité, il estimait, enfin, que l'Europe sociale naîtrait de la nécessaire harmonisation des législations. L'Europe supranationale était à ses yeux la condition du développement économique, du progrès social et de l'avènement du socialisme.

1. Nous tirons ces informations de l'ouvrage particulièrement clair et précis de Geneviève Lemaire-Prosche, *Le PS et l'Europe*, Paris, Editions universitaires, 1990 (coll. « Penser la politique »).

Par rapport à cette construction, Epinay constitue une régression dans l'appréhension du phénomène européen. Non pas que F. Mitterrand ait renié ses engagements de militant européen de toujours, mais le premier secrétaire laissera le CERES développer un discours qui, partant des prémisses de la stratégie de rupture, conduisait à refuser les disciplines communautaires et débouchait nécessairement sur la mise en cause d'une Europe considérée comme frein à la construction du socialisme dans un seul pays. En provoquant, à Bagnolet[1], la grande explication, F. Mitterrand obtient, certes, que l'avènement du socialisme et la construction européenne soient considérés comme des priorités de même ordre, et parvient même à parsemer sa motion de considérations sur le marché, la prospérité, les bienfaits du Marché commun. Il n'en reste pas moins que les considérations propres au CERES sur l'ennemi principal — l'impérialisme américain — et l'ennemi secondaire — l'impérialisme soviétique —, sur le pouvoir des multinationales américaines, sur la contribution de la CEE à l'avènement d'un capitalisme multinational, sur la condamnation de la supranationalité de l'Europe capitaliste manifestent une profonde réticence envers la CEE qu'il a diffusée au sein du PS et dont on trouve des traces significatives aujourd'hui encore. Enfin, en subordonnant leur adhésion à la construction européenne à trois conditions irréalisables — intensification de la lutte des classes, approfondissement de la crise de l'impérialisme et conquête du pouvoir d'Etat par les forces anticapitalistes des pays d'Europe occidentale —, les rédacteurs du CERES, qui sont dans le droit fil du Programme commun, ouvrent la voie à ce que sera la pratique gouvernementale de 1981-1982.

A compter de mars 1983, l'Europe se voit investie du rôle de « père sévère ». C'est au nom de l'Europe que sont justifiées l'austérité, la rigueur, la désindexation et autres pilules amères...

La relance de la construction européenne à Fontainebleau, qui débouchera sur l'adoption de l'Acte unique, est l'occasion pour F. Mitterrand de réaliser à chaud l'une de ses adaptations politiques dont il a le secret. Le grand marché intérieur, dont la caractéristique essentielle est le libre-échange, devient, par un retournement dialectique, l'occasion de réaliser l'Europe sociale, l'espace social européen. L'occasion lui en est fournie par le programme de l'Acte unique qui comprend deux volets, celui des quatre libertés (libre circulation des biens, des capitaux, des personnes et libre prestation de services) et celui des politiques d'accompagnement.

1. Congrès national extraordinaire sur les problèmes européens, Bagnolet, 15-16 décembre 1973, dans *Le Poing et la rose*, novembre 1973 (n° spécial).

L'Acte unique est un compromis entre ceux qui voulaient relancer la construction européenne sur une base politique et acceptaient pour ce faire une étape supplémentaire dans l'intégration économique, et ceux pour qui le programme de libéralisation se suffisait à lui-même, les politiques communes n'étant que le prix à payer pour recueillir le consentement des autres.

Pour les Français qui venaient de confirmer l'arrimage du franc au mark dans le cadre du système monétaire européen, le programme de libéralisation permettait d'objectiver la contrainte extérieure et, donc, de maintenir un plan de rigueur et de modernisation sévère.

Loin d'être social ou même colbertiste, le modèle à l'œuvre dans la construction européenne est libéral dans son inspiration. Il privilégie l'échange et l'optimum du consommateur sur la production, et la promotion d'une base industrielle européenne. Il considère le social comme relevant des compromis nationaux. Il est davantage fondé sur les catégories du droit que sur l'expression d'une volonté de puissance publique. Il est, enfin, porté par une bureaucratie supranationale qui a une vision segmentée des politiques publiques communautaires. Avec le traité de Maastricht, la gauche française accepte de renoncer à tout projet de transformation volontariste solitaire. C'est l'Europe tout entière, une fois son intégration réalisée, qui devient garante du modèle social-démocrate de régulation dans un monde où la pression concurrentielle pousse à démanteler les Etats-providence.

La symbolique de l'Europe sociale n'a pas opéré sur les électeurs de gauche. Le déroulement des élections européennes de 1989 en atteste.

L'Europe, au-delà de l'internationalisme qui a toujours constitué une composante de l'identité socialiste, n'a pas pris une forme sensible. Réalité trop lointaine, insaisissable, technocratique, l'Europe souffre d'abord d'être méconnue. Les entretiens de Val Duchesse, les positions de la CES et de l'UNICE[1] dans le dialogue social européen n'ont jamais fait la une des journaux, ils n'ont bien sûr donné lieu à aucune mobilisation syndicale européenne, et ils n'ont du reste produit aucun effet tangible. Et pourtant des acteurs sociaux supranationaux ont émergé, des domaines de compétence leur ont été attribués, une dialectique intéressante a commencé d'opérer entre modèles sociaux nationaux et espace communautaire[2]. Mais en faisant de l'Europe sociale une communauté des « 12-1 » à part, en mettant l'accent sur l'ouverture des marchés, sans réaliser d'avancée politique ou sociale significative, et en annonçant un long purgatoire de licenciements avant que les salariés européens

1. CES : Confédération européenne des syndicats ; UNICE : Union des industriels de la Communauté européenne.

2. Cf. l'article de Janine Goetschy, « L'Europe sociale à la croisée des chemins : choix, incertitudes et atavismes de l'accord social de Maastricht », *Sociologie du travail*, 35 (2), 1993.

n'accèdent aux bienfaits des gains de compétitivité[1], l'Europe a, au total, donné d'elle-même une image dure.

Le discours sur l'Europe sociale a fini par devenir incantatoire tant le refus anglais, les craintes des syndicats allemands pour leur statut et les prudences latines conduisaient à masquer dans des compromis sémantiques l'absence d'avancée décisive. Le discours développé par les socialistes lors des élections européennes ne suscitera que le scepticisme. Annoncer une intégration sociale sur la base des acquis les plus avancés de chaque pays a été perçu comme purement rhétorique.

Un ralentissement conjoncturel, une reprise du chômage, les premières tensions publiques entre les Douze suffiront à nourrir une campagne référendaire qui révélera une hostilité populaire à l'intégration.

VERS DE NOUVEAUX CLIVAGES : « L'EUROPE PROTECTRICE » CONTRE LES NATIONS CONCURRENTES

Il aura fallu attendre la fin de la campagne référendaire sur la ratification des accords de Maastricht pour que soient présentés aux électeurs un principe d'intelligibilité de l'Union européenne et une mise en perspective des politiques en découlant, capables de fonder de nouveaux clivages politiques. Une fois encore, François Mitterrand saura comprendre l'inquiétude diffuse générée par une construction européenne incompréhensible et qui s'emballe, pour offrir l'image rassurante de l'Europe protectrice.

Il ressort en effet des études qualitatives sur la perception de l'intégration européenne menées auprès des Français en 1990, avant l'épisode du référendum, les éléments suivants. Les Français ignorent à peu près totalement ce que sont en substance les directives prises dans le cadre de l'Acte unique et les implications qu'elles sont susceptibles d'avoir. Même des publics professionnels avertis méconnaissent parfois totalement les directives qui peuvent transformer leur activité professionnelle. Les Français tiennent sur eux-mêmes un discours auto-dépréciatif : moins industrieux que les Allemands, moins dynamiques que les Italiens, moins entreprenants que les Espagnols, ils craignent de manière diffuse l'ouverture. Ils considèrent pourtant l'intégration européenne acquise. Donc, l'Europe qu'ils appellent de leurs vœux doit harmoniser les conditions de l'activité économique pour rendre moins vive la concurrence entre nations européennes (condition pour maintenir la protection sociale) et parler d'une seule voix à l'extérieur pour s'affirmer face aux blocs américain et asiatique. Ainsi l'Europe bénéficie d'un transfert de puissance de l'Etat-nation pour protéger les divers Etats-nations des agressions économiques extérieures.

En proposant une Europe protectrice, François Mitterrand se fait l'interprète de ces inquiétudes diffuses tout en donnant un contenu,

1. Toutes les études réalisées sur les gains collectifs tirés de l'intégration insistent sur le coût en emplois de la phase de rationalisation des structures industrielles communautaires.

immédiatement perceptible pour tout un chacun, de la nature de la construction européenne. L'ennemi n'est plus de classe. Il ne s'agit plus de coexister avec l'adversaire dans le cadre de l'économie mixte, mais de poser les questions de la prospérité économique et de la sécurité en des termes nationaux. Laissée à elle seule, la France pèse peu ; moteur d'un ensemble plus vaste, elle compte à nouveau. La ligne de partage, dès lors, passe entre ceux pour qui la nation est l'alpha et l'oméga de toute politique, au risque de l'appauvrissement et de l'isolement, et ceux pour qui la multi-appartenance européenne, nationale, locale est la condition d'une citoyenneté moderne dans un système international sans cesse plus intégré.

Ce qui fait la charge symbolique particulièrement forte de « l'Europe protectrice », c'est qu'elle constitue un compromis entre une Europe, entité vague mais rassurante, car chacun ressent intuitivement les limites de l'Etat national, et une protection qui exorcise les frayeurs nées de l'ouverture et de l'autodépréciation. Dans « l'Europe protectrice », il y a l'idée de frontière, de clôture, de délimitation d'un espace homogène, caractérisé par un fort niveau de vie et surtout un haut niveau de protection sociale.

Toutes les thématiques qui opposent l'Europe ouverte à l'Europe « offerte » ou encore à l'Europe « passoire » trouvent une certaine légitimité. Le protectionnisme qui reste inavouable au niveau national retrouve une légitimité au niveau communautaire. De nouveau, il devient possible de dénoncer l'imperium américain, la fourberie nipponne et même l'esclavagisme dans le Tiers Monde.

On comprend, dès lors, qu'un tel discours séduise d'abord à gauche mais aussi à droite : la défense de l'emploi national, du modèle économique et social européen, l'objection au nouvel hégémonisme commercial et même la solidarité avec le Tiers Monde sont magiquement réconciliés dans la thématique de l'Europe protectrice. Le militant de gauche peut avec bonne conscience refuser d'acheter une cotonnade pakistanaise pour ne pas cautionner le travail des enfants et la surexploitation. Comme, ce faisant, il remet en cause les règles de l'échange et de la spécialisation, et préserve l'emploi européen, il réduit la contradiction entre solidarité et intérêt égoïste. Il existe même une lecture dynamique de « l'Europe protectrice », la protection n'est plus dans la clôture, le repli, mais dans la mise en valeur d'un modèle européen solidaire offert au monde. L'Europe seule réalise en effet la synthèse entre l'Etat de droit, l'économie de marché et un haut niveau de protection sociale.

* *

Avec le recul, on peut estimer que l'idéologie socialiste a eu des effets paradoxaux sur le mode de gouvernement économique de la France. Confrontée au réel, l'idéologie socialiste s'est désagrégée. Pour autant, les effets d'une certaine représentation de l'adversaire dans les choix effectués sont loin d'avoir été négligeables. Une manière de traiter ce

paradoxe est de s'interroger sur ce qui subsiste des ambitieuses politiques de nationalisation, de développement industriel et d'intégration européenne.

Les socialistes ont certes nationalisé pour réduire l'ennemi de classe, mais ils ont ainsi hâté la modernisation du capitalisme français et renouvelé l'élite des affaires. L'enjeu, aujourd'hui, n'est plus de préserver les nationalisations, mais de savoir ce qui subsistera du rapport entre industriels et hommes politiques dans le cadre de la privatisation annoncée. Il est symptomatique que François Mitterrand n'ait jamais renoncé au pouvoir de nomination des dirigeants, et qu'il ait même tenu à maintenir le mandat de ces mêmes dirigeants à trois ans, comme si les relations de seigneur à vassal étaient plus importantes que le contenu des politiques menées et leur portée en matière de changement social[1]. Si une telle hypothèse était validée, c'est alors la dimension républicaine de la nationalisation qui seule aura survécu à l'épreuve du réel. L'éternel conflit contre les féodaux n'est pas près de s'éteindre.

Les socialistes au pouvoir ont certes mené une politique industrielle volontariste pour affirmer le rôle dirigeant de l'Etat face aux forces du marché, mais, d'une part, les gaullistes l'avaient fait avant eux et, d'autre part, la contrainte budgétaire, l'intégration européenne et la dynamique de groupes en voie de mondialisation les ont conduits à démanteler progressivement l'appareil d'intervention. Et pourtant l'épisode cressonien, les meccanos en chambre encore réalisés en 1992 montrent qu'il subsiste un résidu d'interventionnisme[2]. Deux éléments permettent de l'expliquer : 1) le gouvernement et son administration ont besoin de tenir un discours de maîtrise, l'Etat peut encore plier l'industrie à sa volonté au moins imaginairement ; 2) l'Etat agit d'autant plus ouvertement qu'il s'agit de protéger le capitalisme autochtone. L'autorité de l'Etat et une certaine conception de la souveraineté industrielle forment la substance du résidu interventionniste et informent sur la représentation de l'adversaire : l'étranger et le marché débridé.

Les socialistes ont enfin mené une politique d'intégration européenne pour promouvoir l'Europe organisée, l'espace social européen contre les multinationales apatrides et le libéralisme sauvage, mais, en pratique, ils ont dû consentir à l'Acte unique dont l'inspiration est exclusivement libérale. Le pari de l'Europe protectrice est encore trop récent pour qu'il soit possible d'en estimer les chances. Mais ce qui apparaît clairement, c'est que l'Europe réalise un transfert de puissance d'un Etat national, qui ne pèse guère, vers un Etat européen capable de se faire respecter et dont la France aspire à être le leader. Allons-nous vers une redéfinition du conflit central, les nationaux et les Européens jouant le rôle que les possédants et les salariés ont joué par le passé ?

1. Fait plus étonnant encore et qui corrobore notre hypothèse : le gouvernement malgré la privatisation de Total, a maintenu son pouvoir de nomination du P-DG.

2. Le gouvernement a décidé en 1992 d'une solution franco-française en matière de composants électroniques alors que des firmes comme Siemens, IBM et Toshiba décidaient au même moment de mettre en commun leurs moyens pour préparer les composants de la prochaine génération.

Elie Cohen

Elie Cohen *est directeur de recherche (CNRS) au Centre d'étude de la vie politique française (Fondation nationale des sciences politiques). Il est l'auteur de* Qui gouverne les groupes industriels *(en collaboration avec Michel Bauer), Paris, Le Seuil, 1981* ; Les grandes manœuvres industrielles *(en collaboration avec Michel Bauer), Paris, Belfond, 1985* ; L'Etat brancardier, *Paris, Calmann-Lévy, 1989. Il a publié récemment* Le colbertisme « high tech », *Paris, Hachette, 1992. Il travaille actuellement sur les questions de souveraineté économique et industrielle dans les Etats-nations en voie d'intégration européenne (CEVIPOF, Maison des sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75007 Paris).*